

Dossier d'habilitation, de renouvellement et de bilan Diplôme d'Université

Intitulé :	DIU d'echocardiographie doppler Inter Région Ouest
Domaine :	
Niveau du diplôme :	
Niveau requis :	
Durée de la formation :	2ans
Formation diplômante :	
Année d'ouverture :	1996
Année d'échéance :	

I - Fiche d'identité de la formation

1 – Responsables

Responsable(s) de la formation :

Nom, prénom	Qualité	CNU/champ disciplinaire	E-mail professionnel
D Coisne P Raud-Raynier	Ph attaché d'enseignement Ph attachée d'enseignement		Damien.coisne @chu-poitiers.fr p.raud-raynier@chu-poitiers.fr @univ-poitiers.fr

Autres responsable(s) de la formation :

Nom, prénom	Responsabilité	E-mail professionnel
		@univ-poitiers.fr
		@univ-poitiers.fr
		@univ-poitiers.fr

2 – Références institutionnelles

UFR, école ou institut :

Localisations des enseignements (citer toutes les localisations envisagées) : Rennes, Nantes, télétransmissions Angers, Brest Tours Poitiers

Partenariats locaux, nationaux ou internationaux, co-habilitation, co-diplomation, délocalisation à l'étranger :

Date et avis du Conseil de Faculté, d'Ecole ou d'Institut : 19/04/2012

Date et avis du CEVU :

Date et avis du CA :

En cas de renouvellement, préciser la date de création initiale (*vote CA*) : 1995

3 – Type de diplôme et effectifs attendus (cocher les cases correspondantes)

Type de formation	Oui / Non	Effectif attendu
Formation initiale		15
Formation continue		
A distance		

II – Objectifs et contexte de la formation

1. Objectifs pédagogiques

a – Objectifs scientifiques (connaissances) : Enseignement homogène au sein de plusieurs universités, des techniques d'échocardiographie doppler de l'adulte et de l'enfant, principes physiques, indications, résultats qualitatifs et quantitatifs dans diverses pathologies

b – Objectifs professionnels (compétences) : Acquisition et interprétation des examens

2. Place de la formation dans l'offre de l'établissement, articulation avec les autres formations

En complément du DES de cardiologie et maladies vasculaires, du DES d'anesthésie réanimation, du DES de pédiatrie, du DESC de réanimation médicale et diplôme d'état d'infirmier après plusieurs années d'exercice en Cardiologie et sur proposition spéciale

3. Partenariats

III – Organisation de la formation

1 - Contenus et types d'enseignement

Volume horaire global pour un étudiant pour ce diplôme : 240 heures

Dont :

- cours : 60 heures
- TD : heures
- TP : heures
- Travail personnel : heures
- stage : 180 heures (base : 35h/semaine)

Précisions sur les contenus et articulation :

Précisions sur le stage et articulation avec la formation (justifier la présence d'un stage dans la maquette) :

2 - Equipe pédagogique

a – Intervenants académiques :

Nom et qualité des enseignants	Section CNU/champs disciplinaire	Nom et qualité des enseignants	Section CNU/champs disciplinaire
ANGERS		POITIERS	
DR LAPORTE PH DR MAHE PH DR ROULEAU PH		DR COISNE PH DR P RAUD RAYNIER PH	
BREST		TOURS	
DR JOBIC PH DR ETIENNE PH		PR PATAT PU PH DR BERNARD PH DR SIRINELLI PH	
NANTES		RENNES	
PR TROCHU PU PH PR LE TOUNEAU PU PH PR GUERIN PU PH DR PATTIER PH DR LANGLARD PH		PR CARRE PU PH DR DONAL MCUPH DR SHLEICH PH DR CHABANNES PH DR PIRIOU PH	

b - Participation de professionnels à la conception des programmes et aux enseignements :

Nom prénom	Fonction	Entreprise	Secteur activité entreprise	Heures effectuées

3. Publics concernés

– Conditions d'admission : Avant le 15 novembre de l'année en cours, sur lettre de motivation et curriculum vitae adressés au responsable local; après accord du responsable inscription auprès du service de la scolarité.

– Origine des étudiants : Internes des Hopitaux, Cardiologues Praticiens, Anesthésistes réanimateurs, Cardiopédiatres en exercice, médecins étrangers titulaires d'un diplôme équivalent .

4 – Contenu de la formation et contrôles des connaissances et des compétences

Module ou enseignement	Volume horaire effectif annuel pour l'étudiant				MCC		
	CM	TD	TP	Encadr. étudiant	Type d'épreuve (CC, CT)	Modalités des épreuves (écrit, oral, dossier...)	Nombre d'épreuves du module / enseignement
Niveau 1 1ère année	30				CT	1 épreuve écrite de 2h	
Séminaire 1 Rennes							
Séminaire 2 Nantes							
Niveau 2 2 ^{ème} année	30						
Séminaire 3 Rennes							
Séminaire 4 Nantes							

Joindre par ailleurs le règlement d'examens et MCC complet au dossier en annexe

IV – Financement

1. Effectifs

Effectif minimal permettant d'atteindre l'autofinancement et en-dessous duquel la formation ne peut ouvrir :

2. Tarifs proposés (doit être développé à l'aide de la fiche financière Annexe A)

Type de formation	Droits universitaires (1)	Droits complémentaires (2)	Total frais d'inscription
Formation initiale	249,57	381,12	630,69
Formation continue financée par un organisme	249,57	381,12	630,69
Formation continue non financée par un organisme	249,57	381,12	630,69
A distance			

(1) Montant des droits nationaux selon le niveau du diplôme et l'année de référence de création du DU

(2) Montant des droits complémentaires par étudiant impliqués par l'obligation d'équilibre recettes / dépenses.